



**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DÉMATÉRIALISÉE
DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
MARDI 22 JUIN 2021**

*CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA COHÉSION SOCIALE :
REGARD PARTICULIER SUR LES SECTEURS DE LA SANTÉ, DU SPORT ET DE LA CULTURE*

Rapporteurs : Émilie LÉPRON et Nicolas DUBOURG

Avis adopté le 22 juin 2021

Suffrages exprimés 164 : Pour 155, Contre 4, Abstention 4, Ne prend pas part au vote 1

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans la poursuite de ses réflexions menées pour contribuer à la sortie de crise, le CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a souhaité évaluer les conséquences de celles-ci sur la cohésion sociale en prenant pour focus les secteurs culturels et sportifs, tous deux particulièrement impactés.

Les conséquences de la crise économique et sociale qui fait suite à la crise sanitaire fait en effet courir le risque d'une crise du vivre-ensemble particulièrement inquiétante. Le CESER a souhaité aborder le sujet sous l'angle des risques de délitement et de fragmentation de la société à l'œuvre aujourd'hui, pour identifier des pistes d'actions qui permettront de réduire ces risques. Le rôle majeur pour la cohésion sociale que jouent les secteurs culturels et sportifs explique le choix du CESER de faire un focus sur ces secteurs.

Ces secteurs ont en effet particulièrement subi les effets de la gestion de la crise : les lieux culturels et les associations sportives ont été fermés une grande partie du temps depuis mars 2020. Ces fermetures et la détermination du caractère « non essentiel » de la culture et du sport, ont de plus été vécues comme une violence institutionnelle majeure par les acteurs des secteurs concernés.

Les mesures mises en place par l'État ou par les collectivités locales ont compensé, en partie, pour l'année 2020, les pertes subies, mais c'est bien l'avenir qui est source d'inquiétudes.

D'importantes répercussions économiques directes sont observées, doublées de risques d'effets indirects, en termes de dynamisme et d'attractivité des territoires.

La crise a également été l'occasion pour ces secteurs de démontrer une grande capacité à innover pour s'adapter à un contexte instable et inédit et a fait émergé de nombreuses actions de solidarité.

Le contexte est cependant porteur de risques importants en termes de vivre-ensemble, le principal étant le risque de repli sur soi et d'isolement : la réduction des interactions sociales, la mise entre parenthèses des espaces collectifs que sont les espaces culturels, sportifs, met à mal à la fois la santé, notamment psychique, des personnes et la cohésion sociale. Depuis près d'un an et demi, les occasions de rencontres, de confrontation de points de vue, d'échanges, sont très réduits, ce qui peut faire craindre des conséquences en termes de conflictualités, construites sur des incompréhensions entre groupes sociaux. Cette situation entraîne un risque de polarisation de la société, d'éloignement d'un sentiment d'appartenance commun, favorisé par le recours massif et généralisé aux GAFA et aux réseaux sociaux.

Pour limiter ces risques identifiés, le CESER a élaboré une quinzaine de préconisations

Sur l'aspect sanitaire de la crise, celles-ci visent à améliorer la capacité d'anticipation de prochaines crises sanitaires. Il invite pour cela à accroître le rôle de la Région dans la gouvernance du système de santé, à améliorer la gestion de données et à renforcer la démocratie sanitaire.

Dans le champ culturel, il encourage les pouvoirs publics à accompagner le virage numérique pour réduire les effets négatifs que celui-ci peut produire du point de vue de la cohésion sociale. La défense de la diversité de la création et de la diffusion des œuvres sur le territoire national est un enjeu de politique publique et la contribution à celle-ci revêt un enjeu majeur.

Dans cet esprit, le CESER préconise de mettre à contribution les GAFAs pour financer les politiques culturelles, de soutenir les propositions de médiation et d'intermédiation pour favoriser le développement de l'esprit critique, d'accompagner les acteurs culturels pour une appropriation des outils numériques et, plus généralement de lutter contre le risque de repli et d'isolement en favorisant des actions de médiations culturelles.

Dans le champ sportif, le CESER encourage les pouvoirs publics à saisir les opportunités pour relancer ce secteur, notamment l'organisation des JO de 2024, en s'appuyant sur les acteurs rassemblés au sein de la Conférence Régionale du Sport. Il préconise par ailleurs de soutenir l'emploi sportif, de renforcer l'accompagnement du bénévolat et insiste sur le rôle clé des collectivités territoriales pour permettre une sortie de crise efficiente.

Pour le CESER, l'urgence aujourd'hui est que soit inscrit à l'agenda des décideurs le soutien aux secteurs culturels et sportifs, pour que l'impact économique et social de cette crise soit le plus limité possible et que ces acteurs, dont le rôle en matière de cohésion sociale est essentiel, parviennent à se relever sans dommages.

Ce projet d'Avis se veut donc un moyen d'interpeller les pouvoirs publics mais aussi l'ensemble de la population sur la situation de ces secteurs et un plaidoyer qui dessine des pistes pour une sortie de crise vertueuse.